

## CONSEIL MUNICIPAL DU 04 Mars 2021

45X21

### MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE CONCERT LE JAS ROD POUR LES RÉPÉTITIONS DE AFROBEAT KOLLECTIF

Dans le cadre de sa politique culturelle et de l'accès du plus grand nombre à la culture, la ville accueille régulièrement des compagnies en résidence de création artistique dans le cadre de conventions.

En ces temps de crise sanitaire, au-delà de la création artistique, certains musiciens professionnels, privés de concerts live en raison des décrets en vigueur prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19, sollicitent la commune pour pouvoir accéder à nos équipements afin de mettre en place des temps de répétition dans des conditions optimales.

Ainsi, le groupe Afrobeat Kollektif ( 91 vieille route de la Gavotte, 13 170 Les Pennes-Mirabeau ; siret 838 379 162 00012, présidée par Mireille Accart) déjà accueilli sur la commune pour des concerts, sollicite la commune pour bénéficier du Jas Rod pour une journée de répétition un samedi de mars 2021.

Il est proposé au Conseil Municipal de mettre gracieusement le Jas Rod à disposition de Afrobeat Kollektif un samedi de mars 2021, ainsi que 5 jours complémentaires, au besoin, consécutifs ou non, à positionner selon un calendrier à établir avec le service culture, sur une période entre le 08 mars 2021 et le 31 août 2021.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- APPROUVE la mise à disposition gratuite de la salle le Jas Rod à Afrobeat Kollektif
- SE PRONONCE comme suit :
  - POUR : 35
  - CONTRE : 0
  - ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 05 Mars 2021  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI